

Bientraitance

La « bientraitance », et son opposé ou complément la « maltraitance », sont deux concepts qui renvoient à nos préoccupations de bien-être, de santé, d'épanouissement, de dignité, de respect pour nous-mêmes et pour les autres ... Deux concepts qui sont très actuels lorsque ces préoccupations sont celles de l'aide, du soin, de l'accompagnement éducatif, de toutes les situations où une personne dépend d'un tiers, que celui-ci soit un parent ou un professionnel.

Lorsqu'il s'agit d'une situation de grande dépendance, la personne aidée se trouve dans des conditions de fragilité et de vulnérabilité qui rendent les préoccupations de bientraitance d'autant plus interpellantes tant les risques d'abus ou de défaut de soin sont grands. La responsabilité des intervenants est alors questionnée ; et ceux-ci ont le devoir de s'interroger sur les fondements de leurs gestes, sur l'adéquation de ceux-ci, sur leurs compétences, sur leurs capacités dans la durée ...

La personne polyhandicapée fait partie de ces personnes grandement exposées. En tant que personnes, leur droit à un accompagnement bientraitant et à des mesures préventives contre la maltraitance doit être à la hauteur des droits de toute personne. En tant que personnes présentant un polyhandicap, la garantie de ce droit exige une vigilance et une diligence accrues à leur égard.

L'AP³, Association belge des Parents et des Professionnels autour de la Personne polyhandicapée, à l'occasion de son 25^{ème} anniversaire, souhaite mettre le thème de la bientraitance à l'honneur, en tant que préoccupation partagée par les parents et par les professionnels en partenariat. Elle souhaite que ce partenariat soit lui-même une promotion de la bientraitance, bientraitance entre ces deux partenaires, pour une bientraitance de la personne polyhandicapée qui dépend d'eux. Elle invite des parents et des professionnels à en débattre en colloque.

Parmi les questions qui traverseront ce colloque, citons notamment : qu'entend-on par « bientraitance », par « maltraitance » ? Quid quand le handicap, le polyhandicap survient ? Comment promouvoir la bientraitance en famille, en institution ? Comment organiser une prévention contre la maltraitance ? Quels rôles des pouvoirs publics en ces matières ? Que faire lorsqu'on est confronté à la maltraitance ?

Colloque AP³ - Bientraitance des personnes polyhandicapées

8h30 ACCUEIL - CAFÉ

9h15 Discours d'ouverture - 25 ans de l'AP³
Pourquoi le thème de la bientraitance ?

Mr Jacques Lodomez (Président de l'AP³)

Mme Jocelyne Burnotte (Vice-présidente de l'AP³)

*Présidente de séance :
Docteur Marie-Louise Leclercq (AP³)*

9h35 Bientraitance familiale exposée au risque du handicap.

Dr Jean-Marc Destailhats, Médecin psychiatre à l'hôpital de Jonzac (Bordeaux, France).

10h10 Maltraitance en institution : représentations et prévention.

Mme Manon Masse, Professeur HES Haute Ecole de Travail Social de Genève (Genève, Suisse).

10h45 Valeurs de l'AP³, partenariat parents/professionnels et bientraitance.

Mr Jean-Pierre Martin (Professionnel AP³).

11h00 PAUSE

11h30 Le projet de service comme outil de bientraitance.

Mme Myriam Jourdain (Parent AP³).

11h50 Avis et regards de parents.

Collectif de parents présenté par Mme Geneviève Dewandre (Parent AP³).

12h10 Avis et regards de professionnels.

Collectif de professionnels présenté par Mme Murielle Lambiet (Professionnelle AP³).

12h30 Echanges avec la salle.

13h00 REPAS

Président de séance :

Professeur Jean-Jacques Detraux (ULg et AP³)

14h00 Ateliers

Atelier 1

Promouvoir la bientraitance : quelles réponses des pouvoirs publics ?

Mme Jocelyne Burnotte (Parent AP³) avec Mr Simon Baude (AWIPH), Mme Dominique Dugnoille (PHARE), Mr Eric Manneback (AWIPH) et Mr Jacques Lodomez (Parent AP³).

Atelier 2

Bientraitance dans les soins et la prise en charge médicale : du rêve à une réalité possible.

Dr Dominique Fagnart (Professionnelle AP³) avec Dr Marie-Cécile Nassogne (UCL), Mr Jacques Pontis (Gestionnaire et Aidant proche, Paris, France), Mme Muriel Bottu (Parent AP³) et Dr Marie-Louise Leclercq (Professionnelle AP³).

Atelier 3

Bientraitance en institution : comment concilier respect de la personne, projet institutionnel, vision des professionnels et vision des parents ?

Mr Jacques Barbier (Professionnel AP³) avec Mme Chantal Bruno (Parent, APF, France), Mr Marc Asselbourg (Professionnel AP³), Mme Eliane Ravignat (Parent AP³) et Mme Michèle Rouge (Professionnelle AP³).

Atelier 4

Confronté à la maltraitance, que faire, que l'on soit professionnel ou parent ?

Mme Violaine van Cutsem (Professionnelle AP³) avec Mme Chantal Dereppe et Mr Jacques Mélin (Psychologues), Mme Françoise Dorange (Avocate, SOS Enfants), Mme Geneviève Dewandre (Parent AP³) et Mme Ingrid Leruth (Professionnelle AP³).

16h30 Synthèse des ateliers et conclusions.

Pr Jean-Jacques Detraux (AP³).

17h00 Clôture du colloque.

Mr Jacques Lodomez (Président de l'AP³).

Bientraitance des personnes polyhandicapées

Organisé par l'Association
des Parents et des Professionnels
autour de la Personne polyhandicapée.

ACCES EN TRANSPORTS EN COMMUN

Accès facile, tant du centre de Bruxelles que de la périphérie.

De l'aéroport :

Bus 12 (Brussels City - Airport)
[Arrêt Schuman]

Puis

Bus 36, direction Konkel
[Arrêt Chant d'Oiseau]

En train (Gare du Midi):

Métro - Ligne 2 ou 6, direction Simonis - Elisabeth

Changement station Art-Loi vers

Ligne 5, direction Hermann-Debroux
[Arrêt Thieffry]

Puis

Bus 36, direction Konkel
[Arrêt Chant d'Oiseau]

Bus

Bus 36, direction Konkel
[Arrêt Chant d'Oiseau]

ACCES PAR LA ROUTE

A partir du Ring 0

Pénétrez dans Bruxelles par la N3
Louvain - Tervueren - Bruxelles

Puis

Suivre la N3 en direction de Bruxelles pendant 5,5 km
(8 feux de signalisation)

Tourner à gauche

Suivre l'avenue Jules César et son prolongement, avenue de
l'Atlantique

Dans le haut de l'avenue de l'Atlantique (Parvis des Franciscains)

Tourner à gauche devant l'église

Arrivée dans l'avenue des Franciscains

Avec le soutien de



Editeur responsable :

AP³ asbl – Association des Parents et des Professionnels autour de la Personne Polyhandicapée

Siège social : rue de l'Aurore, 98 – 5100 Jambes

Maison de l'AP³ - Bxl : bd Lambermont, 61 - 1030 Bruxelles

Tél. 02/215 51 92 - Fax 02/215 48 25 - E-mail : info@ap3.be

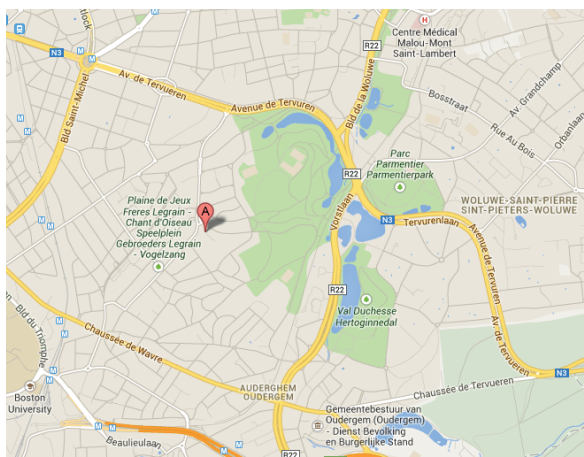
25^{ème} anniversaire de l' Association
des Parents et des Professionnels
autour de la Personne polyhandicapée



Le jeudi 17 octobre 2013 à la

Maison Notre-Dame du Chant d'Oiseau

Avenue des Franciscains 3a
1150 Bruxelles



Bientraitance des personnes polyhandicapées

Jeudi 17 octobre 2013

Colloque